



Accusé de réception en préfecture  
095-269500591-20230315-D-2023-01-AU  
Date de télétransmission : 21/03/2023  
Date de réception préfecture : 21/03/2023

2023/1

Département du Val d'Oise  
Ville de La Frette-sur-Seine

**Conseil d'Administration du centre Communal d'Action Sociale  
du 15 mars 2023  
Extrait du registre des délibérations  
Délibération n° D/2023/1**

Nombre de Membres :  
en exercice : 13  
présents : 9  
votants : 10

L'an deux mille vingt-trois, le 15 mars à 20 heures 30,  
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le  
27 février 2023, s'est réuni à la Mairie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence  
de Monsieur Philippe AUDEBERT.

Étaient présents :

M. Philippe AUDEBERT, Président  
Mme Claudine THIRANOS, Vice-présidente  
Carole BERGER JACOB, Guy BIGON, Ghislaine CLEMENT, Marie-José DASSONVILLE,  
Jean DECROIX, Marie-Hélène GOIX, Bernadette VOOGSBERD.

Étaient absents excusés : Jean-Michel GARROY (pouvoir donné à M. BIGNON), Michel  
BOULESTEIX, Brice BRUNET et Chimina NEGLOKPE

Formant la majorité des membres en exercice.

**OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2022**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-15.


Après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE

**APPROUVE** le Procès-Verbal de la séance du Conseil d'Administration du Centre  
Communale d'Action Sociale en date du 22 novembre 2022.

Absent à la séance du 22 novembre 2022 ne prend pas part au vote : Jean DECROIX.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au  
registre.

Pour extrait conforme,  
Le Président du CCAS

  
Philippe AUDEBERT

Accusé de réception en préfecture  
095-269500591-20230315-D-2023-01-AU  
Date de télétransmission : 21/03/2023  
Date de réception préfecture : 21/03/2023

